



**SOLIDAIRES, UNITAIRES, DEMOCRATIQUES**

**Dans le Groupe BPCE**

**SECTION CE NORD FRANCE EUROPE**

Lille, le 2 Aout 2013

## **N. A. O. 2013 rien de neuf sous le soleil ...**

### **Des négociations nationales insultantes**

Pour rappel, la N A O nationale, s'est soldée par une mesure unilatérale qui se résume à une augmentation salariale de 0.50% alors que l'inflation moyenne de 2012 est de 2%

### **Des négociations locales inexistantes et ce depuis plusieurs années et toujours ZÉRO d'augmentation salariale**

Comme ces dernières années, la NAO 2013 a débutée avec la remise de documents tel que le bilan social. La seconde réunion fut le prétexte pour la direction de prêter une oreille distraite aux demandes des différentes OS. Nos revendications étaient prêtes et nous pensions pouvoir négocier loyalement et principalement sur les salaires mais aussi sur les conditions de travail. La loi précise l'obligation pour les employeurs de négocier mais également l'obligation de loyauté. La dernière demi-journée ne fut hélas que consacrée à la présentation de mesurette.

### **Indignons nous !!!**

Nous venions d'apprendre de la bouche même de la direction qu'elle bénéficierait du Crédit d' Impôt Compétitivité Emploi d'un montant de 1.9 million cette année et qui passerait à 2.9 million l'an prochain.

Ce crédit d'impôt permet de réaliser une économie substantielle. Elle équivaut à 4% de la masse salariale hors salaires supérieure à 2.5 fois le SMIC. Et à partir de 2014 ce taux sera porté à 6%.

Nous avons donc demandé à la direction de redistribuer ces sommes aux salariés. Nous vous laissons le soin de deviner la réponse ...

Le syndicat SUD avait envoyé cinq revendications tout-à-fait réalistes et acceptables par la direction, pour peu qu'elle soit un minimum concernée par le sort des salariés et de leurs conditions de vie :

- **une augmentation générale de 300€ pour tous.**
- **La mise en place d'un salaire minimum de 1 700€ nets par mois**
- **La suppression du benchmark et de tout outil de comparaison entre salariés ou groupe de salariés.**
- **La mise en place pour tous les salariés d'un outil de contrôle du temps de travail fiable et infalsifiable et le paiement des heures supplémentaires**

- **Accroître l'effectif CDI de manière significative pour satisfaire un service client de qualité, lutter contre l'absentéisme, l'épuisement et le burn-out.**

Nous n'avons bien entendu pas été écouté et la direction nous a présenté son saupoudrage de mesurette aléatoires qui ne permettent pas à tous les salariés d'être concernés.

- Abondement sur le PEE : sachant que cela n'intéresse qu'une partie des salariés, (bien souvent ceux qui ont la possibilité de placer le montant de l'intéressement), sachant que pour les autres l'intéressement est devenu comme la part variable et même le ticket déjeuner un complément de rémunération indispensable pour boucler les fins de mois.
- Revalorisation de la prime transport : à peine 200 personnes seront attributaires sur un effectif de 2200 environ. Réserve de berceaux dans des crèches : + 2 (total: 12) sachant qu'une place coûte 12 000€. il eût été juste d'octroyer une prime de 2880 € pour chaque naissance (base 50 naissances dans l'année) ! Mais même là l'employeur ne cherche pas à satisfaire ce qui est juste : il cherche également à ce niveau à récompenser celles et ceux qu'il a décidé de récompenser en fonction de ses critères propres ... Le choix n'est donc pas économique mais politique. Les sous, les patrons les ont et ils entendent faire savoir que cela sera selon leur bon vouloir. Ce qui est encore plus triste et plus navrant c'est que des représentants du personnel, des pseudo-syndicalistes, ont accompagné ce choix injuste et donné leur bénédiction !
- Revalorisation de la participation employeur à l'acquisition du titre CESU passant à 60% et 70% selon le cas mais la valeur totale d'acquisition ne pouvant dépasser 705€ par salariés.
- Et quelques vagues promesses de négociation sans engagement : Temps partiel, le mieux-être au travail (comme si...), la carrière des IRP, les conditions préférentielles accordées aux salariés ... Qui vivra, verra !

Les mesurette aléatoires décidées par l'entreprise représentent cette année 0.3% de la masse salariale. Une goutte d'eau dans l'océan d'injustices qu'ils ont généré.

Au même moment où les représentants patronaux insultent les salariés de par l'indécence de leurs propositions, ceux-ci ne lésinent pas quant à leurs intérêts personnels (pour mémoire et par exemple, le président du directoire a vu son salaire fixe augmenter de 11% et une part variable qui pourra frôler les 165.000 €. Quant au président du COS, intermittent de l'écurie, il touche 7.200 € par an pour 8 réunions et une indemnité de fonction de 55.000 € (???) Y-en a pour qui la soupe n'a pas ce petit goût d'amertume des fins de mois difficile, n'est-il pas ?

Nous ne pouvons indéfiniment ramasser les miettes, consentir à gagner toujours moins et faire toujours plus d'efforts, travailler dans des conditions de plus en plus difficile et tout accepter sans rien dire. Il n'y a pas de fatalité. Il est temps que les salariés prennent en mains leur avenir, expriment leur colère et retrouvent leur dignité ...

**Ensemble, nous pouvons contribuer à écrire un véritable socle sociale fondé sur la justice et la solidarité.**